

Evaluation de la fiabilité des prévisions budgétaires

Juillet 2025

Table des matières

INTRODUCTION	4
1. SOLDE NOMINAL DE L'ADMINISTRATION CENTRALE	5
2. RECETTES DE L'ADMINISTRATION CENTRALE	7
3. DEPENSES DE L'ADMINISTRATION CENTRALE	19
CONCLUSION.....	24
ANNEXE 1	27

INTRODUCTION

Le Conseil national des finances publiques (« CNFP ») avait relevé dans des évaluations¹ passées (2018, 2019, 2023) que les prévisions budgétaires sont empreintes d'un biais, qui se traduit notamment au niveau des recettes par une sous-estimation systématique.

En application des missions qui lui sont confiées par l'article 8 paragraphe b) de la loi modifiée du 12 juillet 2014 relative à la coordination et à la gouvernance des finances publiques, le CNFP met à jour son évaluation de la fiabilité des prévisions budgétaires, en allant plus dans le détail des sous-catégories de recettes et de dépenses de l'administration centrale.

La partie 1 analyse la fiabilité des prévisions du solde nominal de l'administration centrale sur un horizon temporel de 17 ans, à savoir de l'année 2007 jusqu'à l'année 2023². La partie 2 examine en détail les recettes et la partie 3 les dépenses de l'administration centrale. Les critères objectifs d'évaluation de la fiabilité des prévisions budgétaires retenus par le CNFP et les données utilisées dans l'évaluation sont présentés dans l'annexe.

¹ CNFP, « *Evaluation de la fiabilité des prévisions macroéconomiques et budgétaires* », juin 2018 ;
CNFP, « *Evaluation des finances publiques* », partie 3, novembre 2019 ;
CNFP, « *Evaluation de la fiabilité des prévisions macroéconomiques et budgétaires* », mai 2023.

² Pour des raisons d'indisponibilité des données historiques dans un degré de granularité suffisant, l'analyse ne peut pas porter sur une période plus longue.

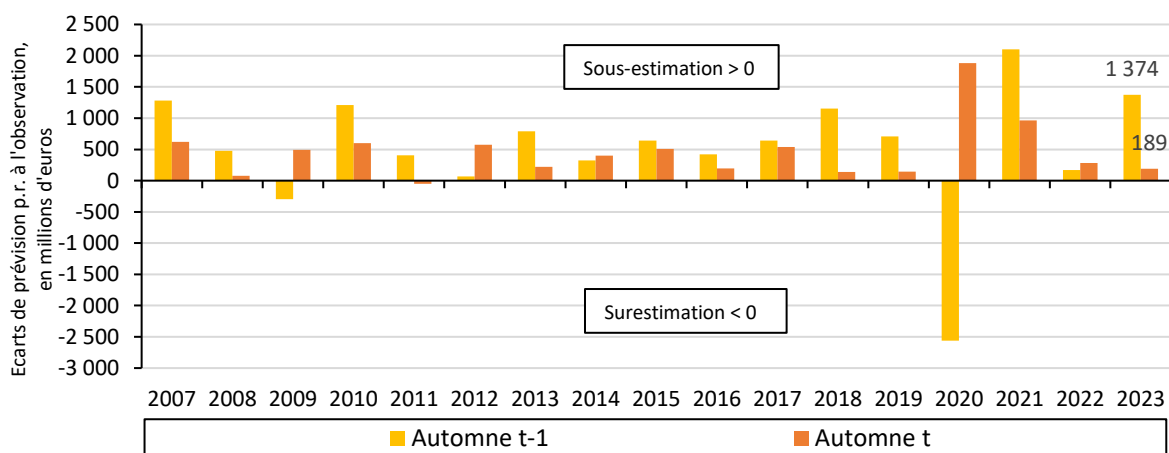
1. SOLDE NOMINAL DE L'ADMINISTRATION CENTRALE

Le CNFP commence par l'analyse du solde nominal de l'administration centrale avant d'entrer dans les détails des recettes et dépenses. Le solde nominal représente la « balance budgétaire », vu qu'il se calcule à partir de la différence entre les recettes et les dépenses totales.

Le graphique 1.1 ci-après montre les écarts de prévision du solde nominal de l'administration centrale sur la période de 2007 à 2023. L'écart de prévision correspond à la différence entre l'observation établie en « t+1 » et la prévision réalisée en « t-1 » et en « t » pour chaque année « t ». L'écart moyen (« EM ») et l'écart absolu moyen (« EAM ») des prévisions du solde nominal de l'administration centrale sont présentés dans le tableau 1.1.

Graphique 1.1 – Solde nominal de l'administration centrale - Observations et écarts de prévision

Solde nominal pour l'année t (en millions d'€)	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Prévision de l'automne t-1	-992	-569	-704	-2 261	-1 401	-1 143	-1 293	-545	-817	-633	-983	-890	-650	-640	-2 511	-1 247	-2 836
Prévision de l'automne t	-332	-166	-1 493	-1 650	-947	-1 648	-726	-622	-684	-407	-881	121	-83	-5 079	-1 370	-1 359	-1 651
Observation de l'automne t+1	288	-90	-1 002	-1 049	-997	-1 076	-505	-222	-176	-211	-344	262	60	-3 199	-407	-1 078	-1 462



Sources : Comptes nationaux ; Projets de budgets (2007-2025) ; Calculs CNFP.

Encadré 1 – Exemple interprétatif du graphique

Pour l'année 2023 (« année t »), le solde nominal est sous-estimé de 1 374 millions d'euros en automne 2022 (« t-1 », barre jaune) et de 189 millions d'euros en automne 2023 (« t », barre orange). En effet, pour l'année 2023, la prévision du solde nominal se situe à -2 836 millions en automne 2022 et à -1 651 millions d'euros en automne 2023, contre une observation de -1 462 millions d'euros en automne 2024 (« t+1 », cf. tableau ci-avant).

- Calcul de l'écart de prévisions en automne « t-1 » : $-1\,462 - (-2\,836) = 1\,374$ millions d'euros
- Calcul de l'écart de prévisions en automne « t » : $-1\,462 - (-1\,651) = 189$ millions d'euros

D'après le graphique, le solde nominal prévu de l'administration centrale a été sous-estimé sur la période de 2007 à 2023, à l'exception des années de crises financière (2009) et sanitaire (2020) pour les prévisions de l'automne « t-1 » et dans une moindre envergure de l'année 2011 pour la prévision de l'automne « t ».

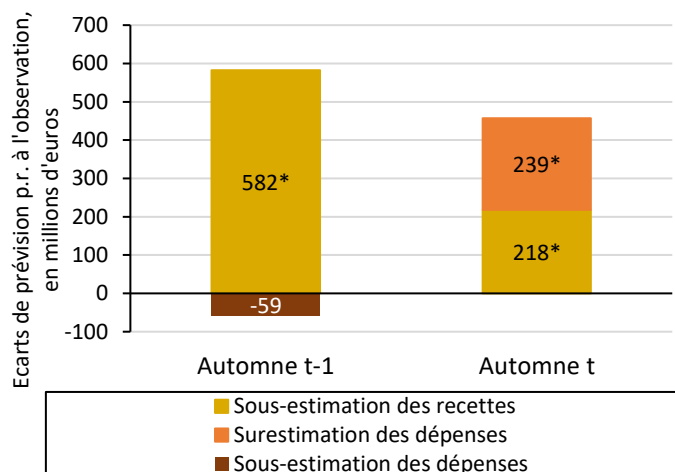
Tableau 1.1 – Solde nominal de l'administration centrale - EM et EAM et test statistique

Solde nominal de l'administration centrale	EM (en millions)		EAM (en millions)	
	Prévision pour l'année t établie en :			
	Automne t-1	Automne t	Automne t-1	Automne t
t = Période 2007-2023	523	457	860	463
Sous-/Surestimation	Sous-estimation			
Test de Wilcoxon (seuil de 5%)	Statistiquement significative			

Source : Calculs CNFP.

L'écart moyen entre les prévisions d'automne « t-1 » et les observations en automne « t+1 » s'élève à 523 millions d'euros, et entre les prévisions « t » et les observations « t+1 » à 457 millions d'euros. Le test de Wilcoxon indique que ces sous-estimations du solde nominal de l'administration centrale sont statistiquement significatives. Elles impliquent que soit les recettes sont sous-estimées, soit les dépenses sont surestimées, voire une combinaison des deux. Le graphique 1.2 présente l'effet que les recettes et les dépenses ont sur la sous-estimation du solde nominal.

Graphique 1.2 – Sous-estimation du solde de l'administration centrale - Ventilation selon dépenses et recettes



* Sous- ou surestimation statistiquement significative.

Source : Calculs CNFP.

D'après le graphique, en moyenne sur la période 2007 à 2023, les prévisions de l'automne « t-1 » font preuve d'une sous-estimation considérable des recettes (582 millions d'euros), qui s'améliore pour les prévisions en automne « t » (218 millions d'euros). Les deux sous-estimations des recettes sont statistiquement significatives. De l'autre côté, le CNFP note une surestimation statistiquement significative des dépenses pour les prévisions d'automne « t » (239 millions d'euros), alors que les prévisions d'automne « t-1 » ont été sous-estimées (59 millions d'euros). Il s'agit toutefois d'une sous-estimation des dépenses statistiquement non-significative.

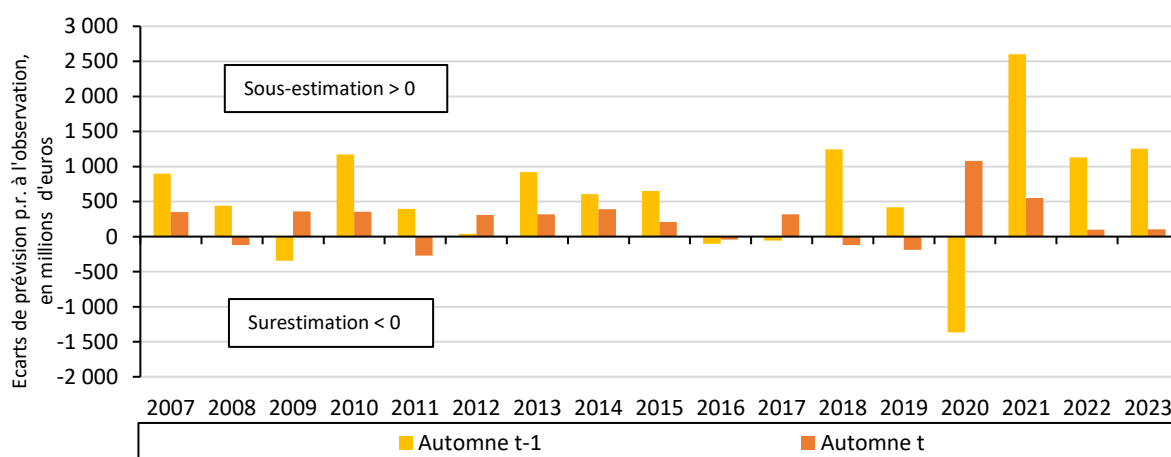
Comme les prévisions du solde de l'administration centrale sont la résultante des prévisions pour les recettes et pour les dépenses, la partie 2 s'attache à analyser plus en détail les recettes et la partie 3 les dépenses.

2. RECETTES DE L'ADMINISTRATION CENTRALE

Le graphique 2.1 montre les écarts de prévision des recettes de l'administration centrale. L'écart moyen et l'écart absolu moyen des prévisions des recettes sont présentés dans le tableau 2.1.

Graphique 2.1 – Total des recettes de l'administration centrale - Observations et écarts de prévision

Recettes totales pour l'année t (en millions d'€)	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Prévision de l'automne t-1	9 116	10 105	10 818	10 037	11 399	12 596	12 929	14 218	14 842	16 106	16 916	17 300	18 962	20 295	19 282	22 247	24 474
Prévision de l'automne t	9 664	10 663	10 120	10 855	12 003	12 327	13 532	14 429	15 285	16 046	16 542	18 662	19 568	17 847	21 335	23 278	25 625
Observation de l'automne t+1	10 015	10 544	10 476	11 209	11 733	12 638	13 851	14 822	15 495	16 003	16 858	18 543	19 381	18 927	21 884	23 379	25 726



Sources : Comptes nationaux ; Projets de budgets (2007-2025) ; Calculs CNFP.

Tableau 2.1 –Total des recettes de l'administration centrale - EM et EAM et test statistique

Total des recettes de l'administration centrale	EM (en millions)		EAM (en millions)	
	Prévision pour l'année t établie en :			
	Automne t-1	Automne t	Automne t-1	Automne t
t = Période 2007-2023	582	218	803	305
Sous-/Surestimation	Sous-estimation			
Test de Wilcoxon (seuil de 5%)	Statistiquement significative			

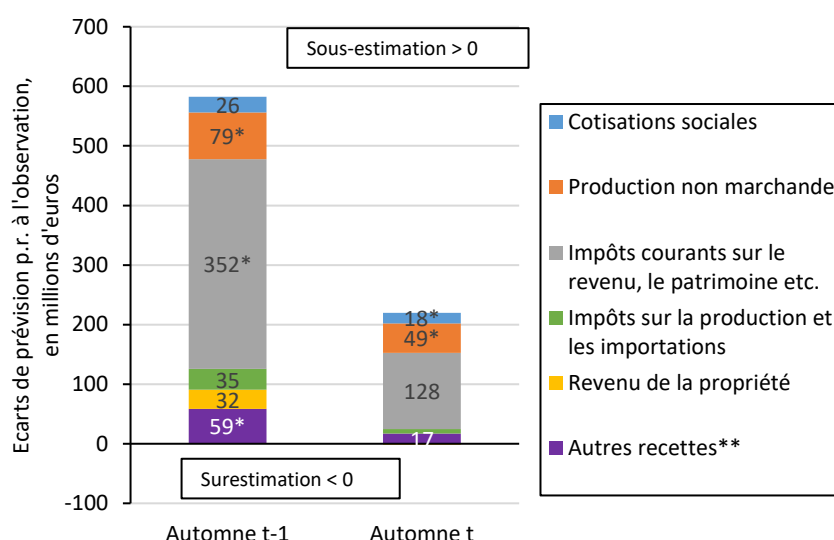
Source : Calculs CNFP.

Le graphique indique une sous-estimation générale des recettes de l'administration centrale, à quelques exceptions près. Tel que déjà relevé, la sous-estimation s'élève en moyenne à 582 millions d'euros en automne « t-1 » et à 218 millions d'euros en automne « t ». Le test de Wilcoxon indique que ces sous-estimations sont statistiquement significatives.

En vue de comprendre l'origine de cette sous-estimation systématique des recettes totales, il faut analyser les sous-catégories de recettes de l'administration centrale. Ces dernières se composent des

*Impôts courants sur le revenu, le patrimoine, etc.*³ (poids moyen de 47% sur la période considérée), des *Impôts sur la production et les importations*⁴ (poids moyen de 39%), des *Cotisations sociales*⁵ (poids moyen de 5%), des *Paiements pour autre production non marchande*⁶ (poids moyen de 3%), des *Revenues de la propriété*⁷ (poids moyen de 2%), etc.. Le graphique 2.2 visualise l'effet que les sous-catégories ont sur la sous-estimation des recettes totales en automne « t-1 » ainsi qu'en automne « t ».

Graphique 2.2 – Contribution des sous-catégories au niveau de la sous-estimation des recettes totales de l'administration centrale (écarts de prévisions)



* Sous- ou surestimation statistiquement significative.

** Le terme « Autres recettes » comprend les catégories suivantes : *Production marchande*, *Production pour usage final propre*, *Subvention*, *Autres transferts courants* et *Transferts à capital à recevoir*.

Source : Calculs CNFP.

³ Déf. SEC : La plupart des impôts courants sur le revenu, le patrimoine, etc. consistent en des impôts sur les revenus des ménages ou sur les bénéfices des sociétés ; et en des impôts sur le patrimoine qui sont payés de façon régulière à chaque exercice fiscal.

⁴ Déf. SEC : Les impôts sur la production et les importations se composent des impôts sur les produits payables sur les biens et sur les services quand ils sont produits, livrés, vendus, transférés ou mis autrement à disposition par leurs producteurs, plus les impôts et les droits sur les importations qui doivent être acquittés lorsque des biens entrent sur le territoire économique ou lorsque des services sont fournis à des unités résidentes par des unités non-résidentes ; ils incluent également les autres impôts sur la production, qui comprennent principalement les impôts sur la propriété ou l'utilisation de terrains, de bâtiments ou d'autres actifs utilisés dans le cadre de la production, et les impôts sur la main d'œuvre employée ou sur la rémunération du travail versée.

⁵ Déf. SEC : Les cotisations sociales sont collectées auprès des salariés et des employeurs et assurent le financement des régimes d'assurance sociale (pensions, maladie, etc.) afin de garantir le droit à des prestations d'assurance sociale (cf. dépenses de l'administration centrale).

⁶ Déf. SEC : L'autre production non marchande est constituée de biens et de services individuels ou collectifs produits par les institutions sans but lucratif au service des ménages ou par des administrations publiques, et qui sont fournis gratuitement ou à des prix économiquement non significatifs, à d'autres unités institutionnelles ou à la communauté dans son ensemble.

⁷ Déf. SEC : Le revenu de la propriété est le revenu que doit recevoir le propriétaire d'un actif financier ou d'un actif corporel non produit en échange de la fourniture de fonds ou de la mise à disposition d'un actif corporel non produit, à une autre unité institutionnelle ; les intérêts, les revenus distribués des sociétés, les bénéfices réinvestis d'investissement direct étranger, les revenus de la propriété attribués aux assurés, et les loyers.

En moyenne, sur la période de 2007 à 2023, la sous-estimation significative des recettes de l'administration centrale de 582 millions d'euros en automne « t-1 » et de 218 millions d'euros en automne « t » est liée notamment aux quatre sous-catégories de recettes suivantes :

- *Impôts courants sur le revenu, le patrimoine, etc.* (c.-à-d. les Impôts directs) : sous-estimation de 352 millions d'euros (contribution de 60% à la sous-estimation des recettes) en automne « t-1 » et de 128 millions d'euros (contribution de 59%) en automne « t » ;
- *Impôts sur la production et les importations* (c.-à-d. les Impôts indirects) : sous-estimation de 35 millions d'euros (contribution de 6%) en automne « t-1 » et de 7 millions d'euros (contribution de 3%) en automne « t » ;
- *Paiements pour autre production non marchande* : sous-estimation de 79 millions d'euros (contribution de 14%) en automne « t-1 » et de 49 millions d'euros (contribution de 22%) en automne « t » ;
- *Cotisations sociales* : sous-estimation de 26 millions d'euros (contribution de 4%) en automne « t-1 » et de 18 millions d'euros (contribution de 8%) en automne « t ».

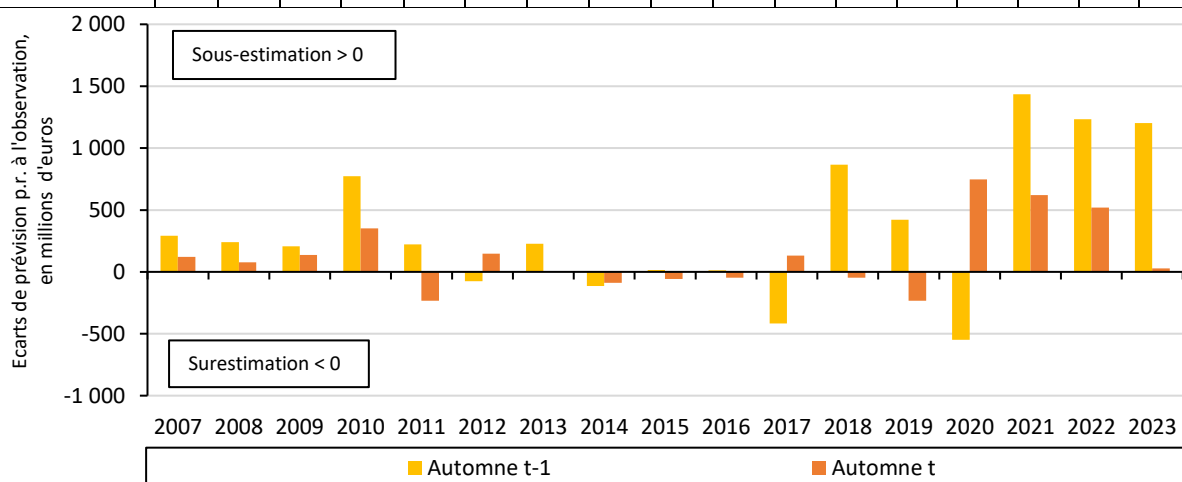
Ces sous-catégories contribuent ainsi pour 89% à la sous-estimation des recettes de l'administration centrale et sont analysées plus en détail dans les parties 2.1 à 2.4.

2.1. Impôts courants sur le revenu, le patrimoine, etc.

Le graphique 2.3 montre les écarts de prévision des *Impôts courants sur le revenu, le patrimoine etc.*. L'écart moyen et l'écart absolu moyen des prévisions sont présentés dans le tableau 2.2.

Graphique 2.3 – Impôts courants sur le revenu, le patrimoine etc. - Observations et écarts de prévision

Impôts courants... pour l'année t (en millions d'€)	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Prévision de l'automne t-1	4 051	4 446	4 493	4 360	5 067	5 735	5 816	6 375	6 828	7 277	8 150	7 963	8 974	9 786	8 998	10 142	11 804
Prévision de l'automne t	4 222	4 609	4 563	4 782	5 522	5 512	6 041	6 349	6 900	7 335	7 602	8 876	9 627	8 490	9 810	10 853	12 976
Observation de l'automne t+1	4 343	4 685	4 699	5 133	5 288	5 660	6 044	6 261	6 844	7 288	7 734	8 829	9 394	9 237	10 432	11 374	13 006



Sources : Comptes nationaux ; Projets de budgets (2007-2025) ; Calculs CNFP.

Tableau 2.2 – Impôts courants sur le revenu, le patrimoine, etc. - EM et EAM et test statistique

Impôts courants sur le revenu, le patrimoine etc.	EM (en millions)		EAM (en millions)	
	Prévision pour l'année t établie en :			
	Automne t-1	Automne t	Automne t-1	Automne t
t = Période 2007-2023	352	128	488	211
Sous-/Surestimation	Sous-estimation			
Test de Wilcoxon (seuil de 5%)	Statistiquement significative	Statistiquement non significative		

Source : Calculs CNFP.

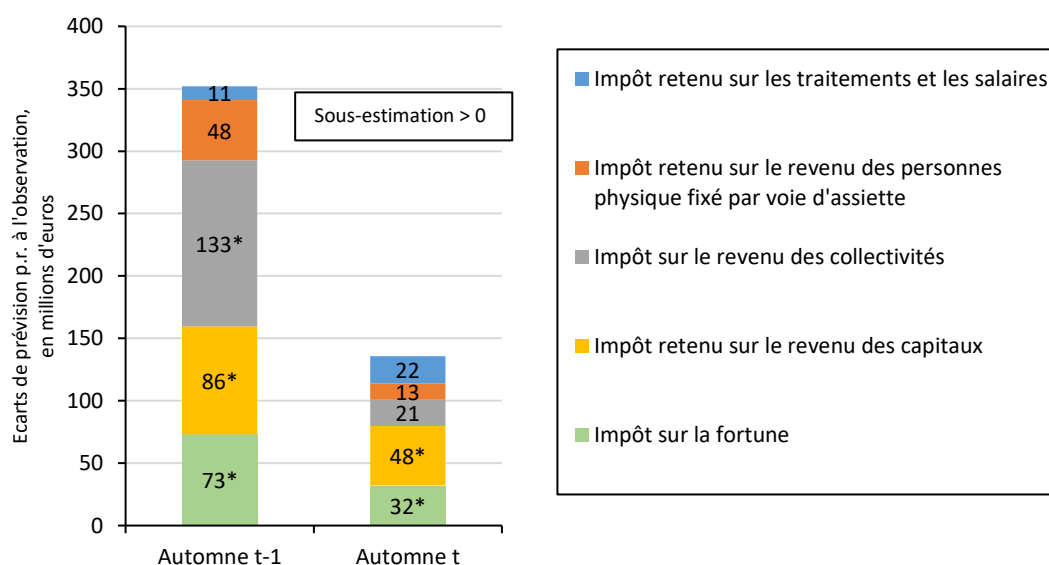
On observe une sous-estimation jusqu'en 2010, suivie d'alternances de sur- et sous-estimations jusqu'en 2020. A partir de 2021, une forte sous-estimation est observée, en particulier en automne « t-1 », ce qui pourrait renfermer une compensation pour la nette surestimation en 2020. Un tel phénomène s'est également observé en 2018. Sur la période de 2007 à 2023, la sous-estimation s'élève en moyenne à 352 millions d'euros en automne « t-1 » et à 128 millions d'euros en

automne « t ». Selon le test statistique, la sous-estimation est statistiquement significative pour les prévisions de l'automne « t-1 », mais pas pour celles de l'automne « t ».

Cette sous-estimation contribue largement à la sous-estimation significative des recettes totales de l'administration centrale, à savoir pour 60% en automne « t-1 » et pour 59% en automne « t ». C'est la raison pour laquelle le CNFP analyse les principales sous-catégories des *Impôts courants sur le revenu, le patrimoine, etc.*⁸. Il s'agit des *Impôts retenus sur les traitements et les salaires* (poids moyen de 50% par rapport aux principales sous-catégories), des *Impôts sur le revenu des personnes physiques fixé par voie d'assiette* (poids moyen de 11%), des *Impôts retenus sur le revenu des collectivités* (poids moyen de 26%), des *Impôts retenus sur les revenus de capitaux* (poids moyen de 6%) et des *Impôts sur la fortune* (poids moyen de 7%). Ensemble, ces sous-catégories présentent un poids d'environ 93% dans le total des *Impôts courants sur le revenu, le patrimoine, etc.*

Le graphique ci-après visualise l'effet que ces principales sous-catégories ont sur la sous-estimation des *Impôts courants sur le revenu, le patrimoine, etc.* en automne « t-1 » ainsi qu'en automne « t »⁹.

Graphique 2.4 – Contribution des sous-catégories au niveau de la sous-estimation des Impôts courants sur le revenu, le patrimoine, etc. (écarts de prévision)



* Sous- ou surestimation statistiquement significative.

Source : Calculs CNFP.

En moyenne, sur la période de 2007 à 2023, la sous-estimation des principales sous-catégories de la catégorie de recettes *Impôts courants sur le revenu, le patrimoine, etc.* s'élève à 352 millions d'euros en automne « t-1 » et à 136 millions d'euros en automne « t » et peut être divisée en :

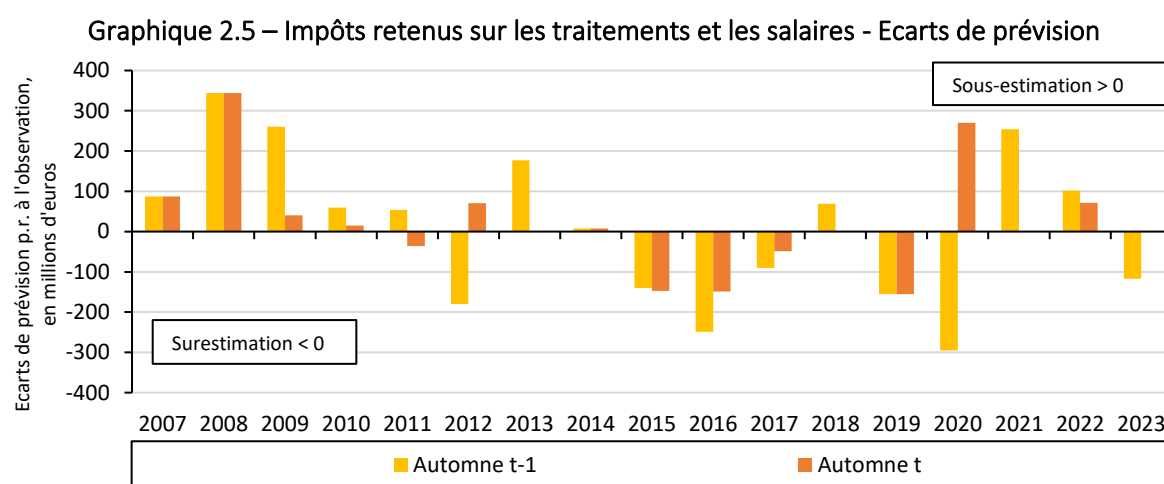
- *Impôts retenus sur les traitements et les salaires* : sous-estimation de 11 millions d'euros (contribution de 3% à la sous-estimation des *Impôts courants sur le revenu, le patrimoine, etc.*) en automne « t-1 » et de 22 millions d'euros (contribution de 16%) en automne « t » ;

⁸ Les prévisions comme les observations de ces sous-catégories sont issues des projets de budgets, puisqu'elles ne sont pas comptabilisées selon la norme SEC, mais selon la comptabilité de l'Etat.

⁹ Il est à noter que les chiffres du graphique 2.4 diffèrent légèrement des chiffres du tableau 2.2, puisqu'ils sont comptabilisés selon la comptabilité de l'Etat et puisqu'ils manquent certaines sous-catégories.

- *Impôts sur le revenu des personnes physiques fixé par voie d'assiette* : sous-estimation de 48 millions d'euros (contribution de 14%) en automne « t-1 » et de 13 millions d'euros (contribution de 10%) en automne « t » ;
- *Impôts retenus sur le revenu des collectivités* : sous-estimation de 133 millions d'euros (contribution de 38%) en automne « t-1 » et de 21 millions d'euros (contribution de 16%) en automne « t » ;
- *Impôts retenus sur les revenus de capitaux* : sous-estimation de 86 millions d'euros (contribution de 25%) en automne « t-1 » et de 48 millions d'euros (contribution de 35%) en automne « t » ;
- *Impôts sur la fortune* : sous-estimation de 73 millions d'euros (contribution de 21%) en automne « t-1 » et de 32 millions d'euros (contribution de 24%) en automne « t ».

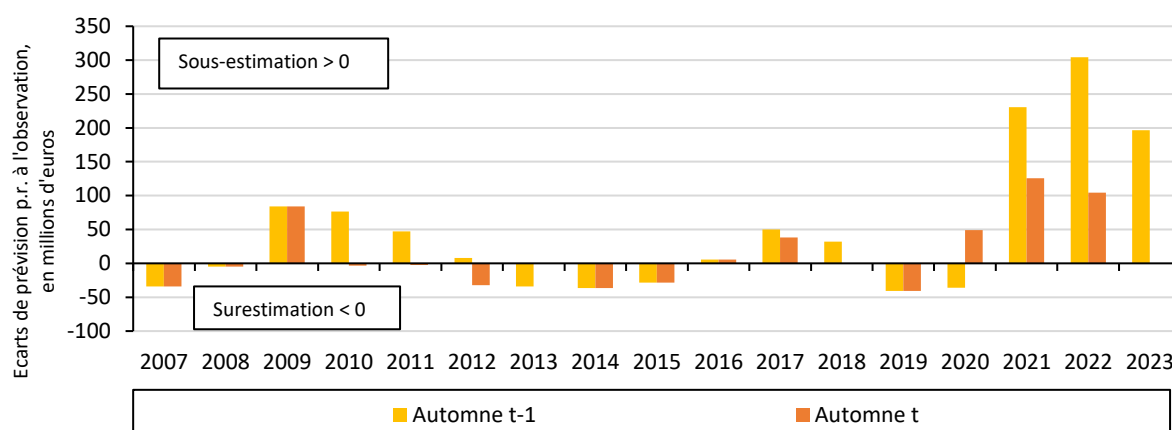
Les graphiques 2.5 à 2.9 présentent les écarts de prévision des principales sous-catégories des *Impôts courants sur le revenu, le patrimoine, etc.* sur la période de 2007 à 2023.



Sources : Comptes nationaux ; Projets de budgets (2007-2025) ; Calculs CNFP.

Avant l'année 2014, la catégorie *Impôts retenus sur les traitements et les salaires* a été généralement sous-estimée (à l'exception de 2012). A partir de l'année 2015 et jusqu'en 2019, des surestimations priment. En 2021 et en 2022, la catégorie a été sous-estimée et en 2023 surestimée. Selon le test statistique, la sous-estimation moyenne de 11 millions d'euros en automne « t-1 » et de 22 millions d'euros en automne « t » n'est pas statistiquement significative. Néanmoins, les écarts absolus moyens s'élèvent à 155 millions d'euros en automne « t-1 » et à 85 millions d'euros en automne « t ».

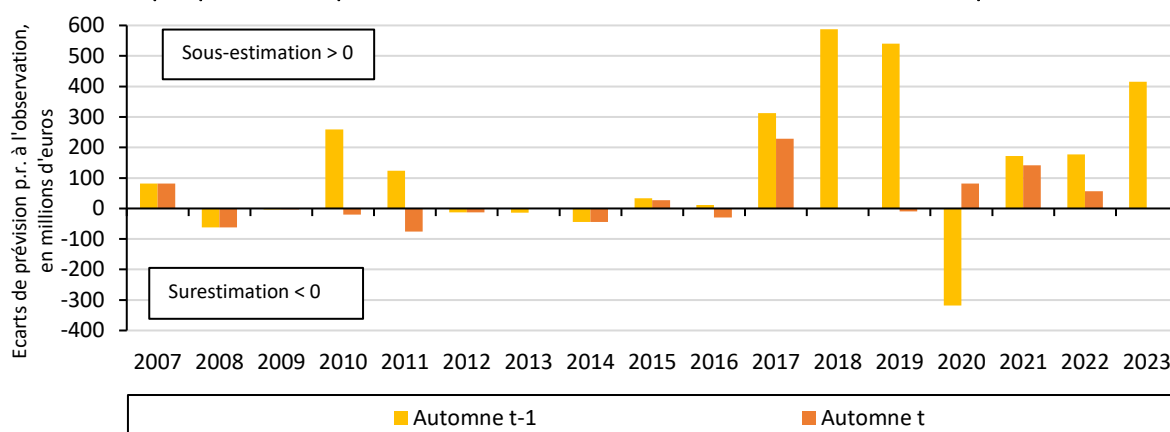
Graphique 2.6 – Impôts sur le revenu des personnes physiques fixé par voie d'assiette - Ecart de prévision



Sources : Comptes nationaux ; Projets de budgets (2007-2025) ; Calculs CNFP.

Les périodes de sous- et de surestimation s'alternent entre 2007 et 2020. Depuis 2021, la catégorie *Impôts sur le revenu des personnes physiques fixé par voie d'assiette* a été fortement sous-estimée et continue à être sous-estimée, ce qui nécessiterait une explication. Selon le test statistique, la sous-estimation moyenne de 48 millions d'euros en automne « t-1 » et de 13 millions d'euros en automne « t » n'est pas statistiquement significative.

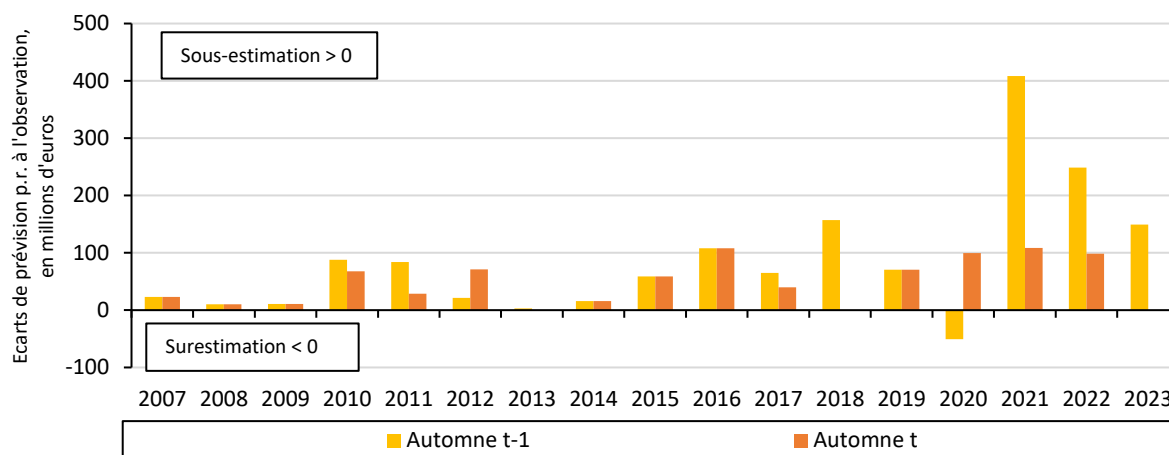
Graphique 2.7 – Impôts retenus sur le revenu des collectivités - Ecart de prévision



Sources : Comptes nationaux ; Projets de budgets (2007-2025) ; Calculs CNFP.

Jusqu'en 2016, les écarts de prévision de la catégorie *Impôts retenus sur le revenu des collectivités* se situent en dessous de 100 millions d'euros, à l'exception des années 2010 et 2011 pour l'automne « t-1 ». Depuis 2017 (à l'exception de 2020), il faut noter de fortes sous-estimations. Celle des années 2017 et 2018 est notamment expliquée par l'introduction du dépôt électronique des déclarations d'impôt en 2017 qui a permis d'augmenter significativement le rythme de collecte des impôts. Concernant les dernières années, d'après le PLPFP 2024-2028 (p.16), « la reprise de l'activité économique en 2021 s'est répercutée avec un certain décalage sur les impôts payés par les sociétés ». Selon le test statistique, la sous-estimation moyenne de 133 millions d'euros en automne « t-1 » est statistiquement significative alors que celle de 21 millions d'euros en automne « t » ne l'est pas.

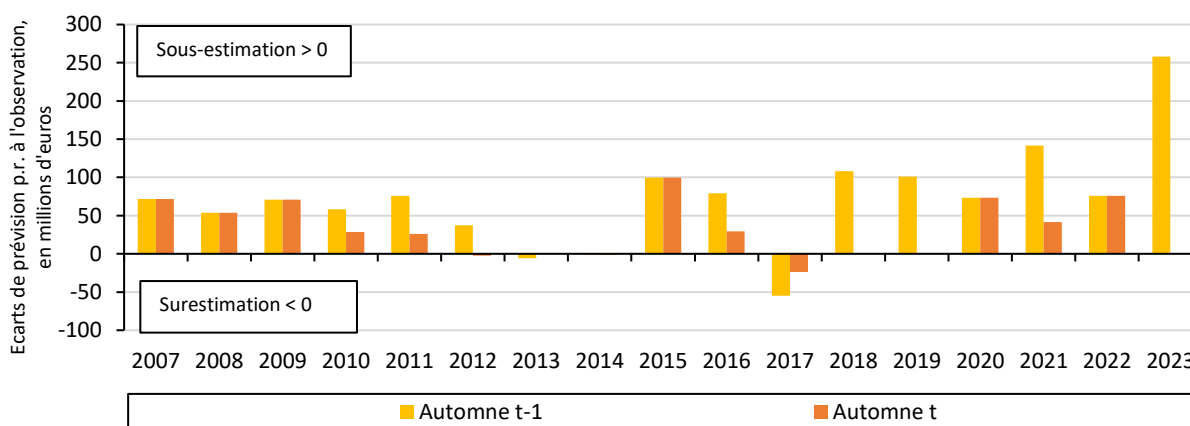
Graphique 2.8 – Impôts retenus sur les revenus de capitaux - Ecart de prévision



Sources : Comptes nationaux ; Projets de budgets (2007-2025) ; Calculs CNFP.

Le CNFP observe que la catégorie *Impôts retenus sur les revenus de capitaux* a été sous-estimée chaque année (à l'exception de la prévision de l'automne « t-1 » de l'année 2020). La sous-estimation est statistiquement significative et s'élève en moyenne à 86 millions d'euros en automne « t-1 » et à 48 millions d'euros en automne « t ».

Graphique 2.9 – Impôts sur la fortune - Ecart de prévision



Sources : Comptes nationaux ; Projets de budgets (2007-2025) ; Calculs CNFP.

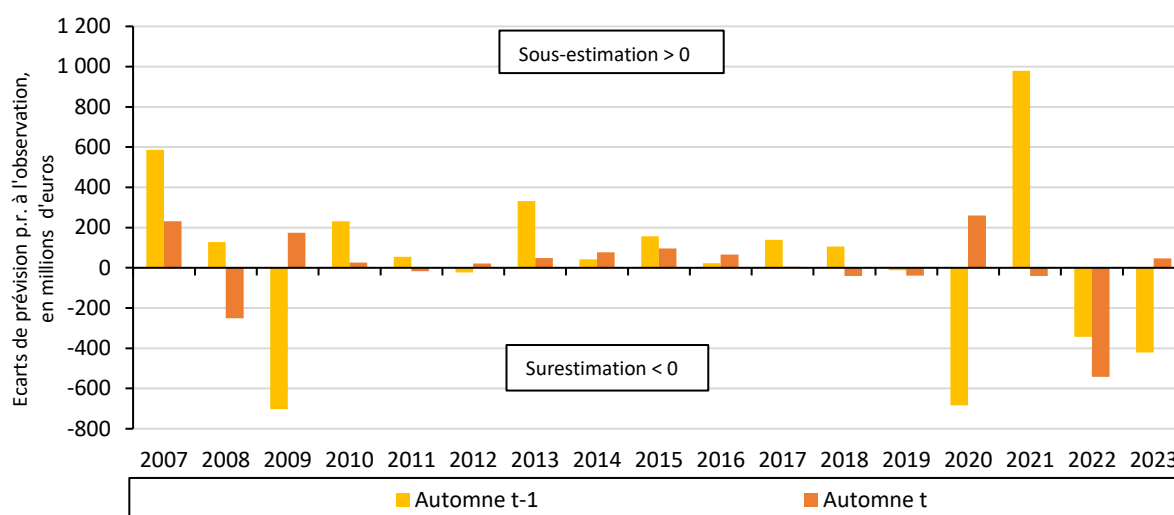
A quelques exceptions près, les prévisions de la catégorie *Impôts sur la fortune* ont été généralement sous-estimées. La sous-estimation est statistiquement significative et s'élève en moyenne à 73 millions d'euros en automne « t-1 » et à 32 millions d'euros en automne « t ».

2.2. Impôts sur la production et les importations

Le graphique 2.10 montre les écarts de prévision des *Impôts sur la production et les importations*. L'écart moyen et l'écart absolu moyen des prévisions sont présentés dans le tableau 2.3.

Graphique 2.10 – Impôts sur la production et les importations - Observations et écarts de prévision

Impôts sur la prod. et les import. pour l'année t (en millions d'€)	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Prévision de l'automne t-1	3 982	4 478	5 120	4 445	4 951	5 477	5 650	6 265	6 022	6 244	6 383	6 891	7 172	7 572	7 368	8 961	9 320
Prévision de l'automne t	4 338	4 857	4 244	4 650	5 022	5 433	5 933	6 231	6 084	6 200	6 517	7 038	7 198	6 628	8 387	9 159	8 852
Observation de l'automne t+1	4 569	4 607	4 417	4 677	5 006	5 454	5 981	6 308	6 179	6 267	6 523	6 997	7 159	6 889	8 346	8 617	8 899



Sources : Comptes nationaux ; Projets de budgets (2007-2025) ; Calculs CNFP.

Tableau 2.3 – Impôts sur la production et les importations - EM et EAM et test statistique

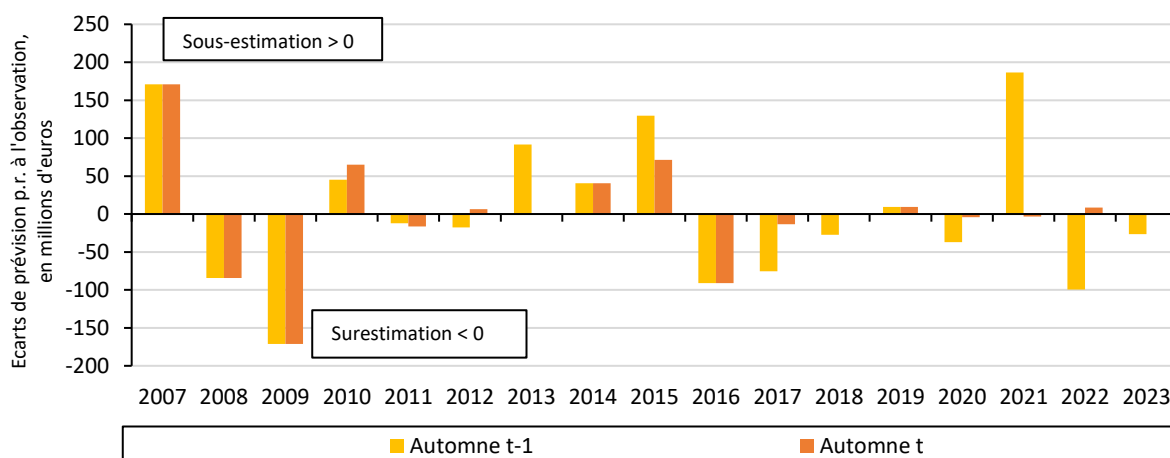
Impôts sur la production et les importations	EM (en millions)		EAM (en millions)	
	Prévision pour l'année t établie en :			
	Automne t-1	Automne t	Automne t-1	Automne t
t = Période 2007-2023	35	7	292	117
Sous-/Surestimation	Sous-estimation			
Test de Wilcoxon (seuil de 5%)	Statistiquement non significative			

Source : Calculs CNFP.

Les résultats montrent une sous-estimation des prévisions des *Impôts sur la production et les importations*, d'environ 35 millions d'euros en moyenne en « t-1 » et de 7 millions d'euros en moyenne en « t ». Cette catégorie contribue uniquement pour 3% en automne « t » et pour 6% en automne « t-1 » à la sous-estimation des recettes totales. Selon le test de Wilcoxon, la sous-estimation n'est pas statistiquement significative. Concernant l'écart absolu moyen des prévisions des *Impôts sur la production et les importations*, le CNFP note qu'il diminue progressivement de l'automne « t-1 »

(292 millions d'euros) à l'automne « t » (117 millions d'euros). L'imprécision est notamment due à la sous-catégorie *Taxes de type TVA* (avec un EAM de 195 millions d'euros en « t-1 » et de 107 millions d'euros en « t ») et à la sous-catégorie *Taxe d'abonnement sur les titres de société* (avec un EAM de 77 millions d'euros en « t-1 » et de 44 millions d'euros en « t »). Les graphiques 2.11 et 2.12 présentent les écarts de prévision de ces deux sous-catégories sur la période de 2007 à 2023.

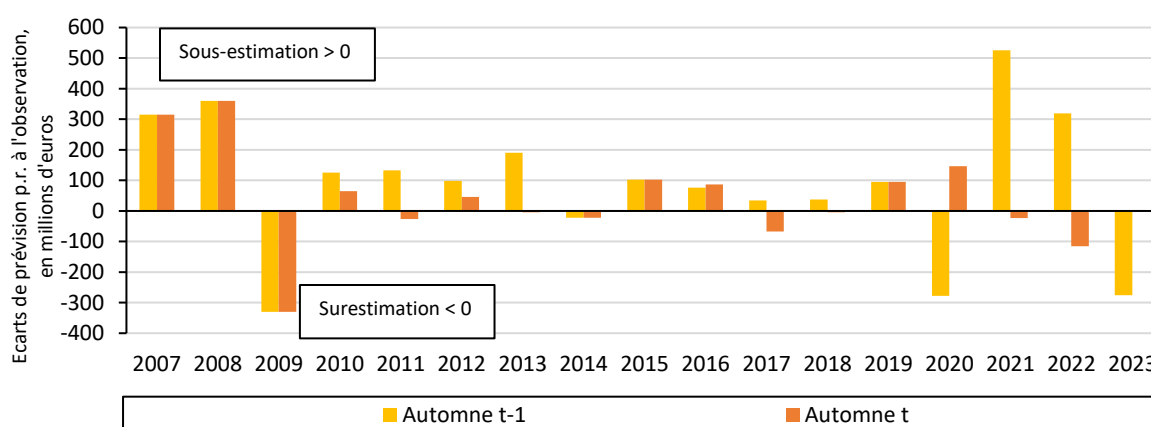
Graphique 2.11 – Taxe d'abonnement sur les titres de société - Ecart de prévision



Sources : Comptes nationaux ; Projets de budgets (2007-2025) ; Calculs CNFP.

Les périodes de sous-estimation alternent avec les périodes de surestimation. Même si les sous- et surestimations des prévisions sont relativement élevées pour plusieurs années, l'écart moyen des prévisions est proche de zéro en automne « t-1 » ainsi qu'en automne « t ».

Graphique 2.12 – Taxes de type TVA - Ecart de prévision



Sources : Comptes nationaux ; Projets de budgets (2007-2025) ; Calculs CNFP.

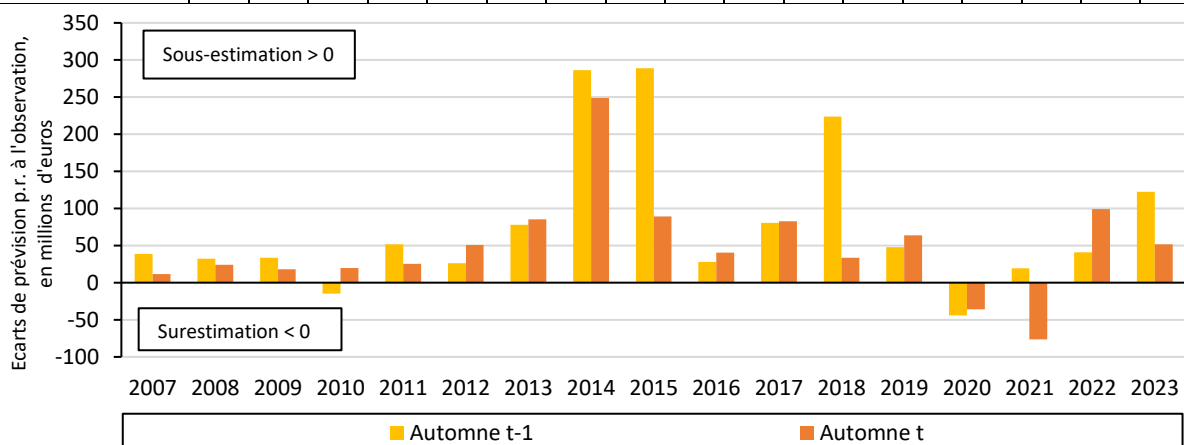
Avant l'année 2010, les écarts de prévision se situent autour de 300 millions d'euros, avec des sous-estimations pour les années 2007 et 2008 et une surestimation pour l'année 2009. A partir de l'année 2010 et jusqu'en 2019, les écarts de prévisions – qui présentent notamment des sous-estimations – sont moins élevés. Depuis l'année 2020, les écarts de prévision ont fortement augmenté. Sur la période de 2007 à 2023, la sous-estimation s'élève en moyenne à 89 millions d'euros en automne « t-1 » et à 37 millions d'euros en automne « t ». Selon le test statistique, la sous-estimation n'est pas significative.

2.3. Paiements pour autre production non marchande

Le graphique 2.13 montre les écarts de prévision des *Paiements pour autre production non marchande*. L'écart moyen et l'écart absolu moyen sont présentés dans le tableau 2.4.

Graphique 2.13 – Paiements pour autre production non marchande - Observations et écarts de prévision

Paiements pour autre production non marchande pour l'année t (en millions d'€)	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Prévision de l'automne t-1	123	161	176	208	178	211	208	208	254	503	488	478	670	696	701	823	771
Prévision de l'automne t	150	169	192	173	205	187	200	246	454	490	486	668	654	688	796	765	842
Observation de l'automne t+1	162	193	210	193	230	238	285	495	543	531	569	702	717	652	720	864	894



Sources : Comptes nationaux ; Projets de budgets (2007-2025) ; Calculs CNFP.

Tableau 2.4 – Paiements pour autre production non marchande - EM et EAM et test statistique

Paiements pour autre production non marchande	EM (en millions)		EAM (en millions)	
	Prévision pour l'année t établie en :			
	Automne t-1	Automne t	Automne t-1	Automne t
t = Période 2007-2023	79	49	86	62
Sous-/Surestimation	Sous-estimation			
Test de Wilcoxon (seuil de 5%)	Statistiquement significative			

Source : Calculs CNFP.

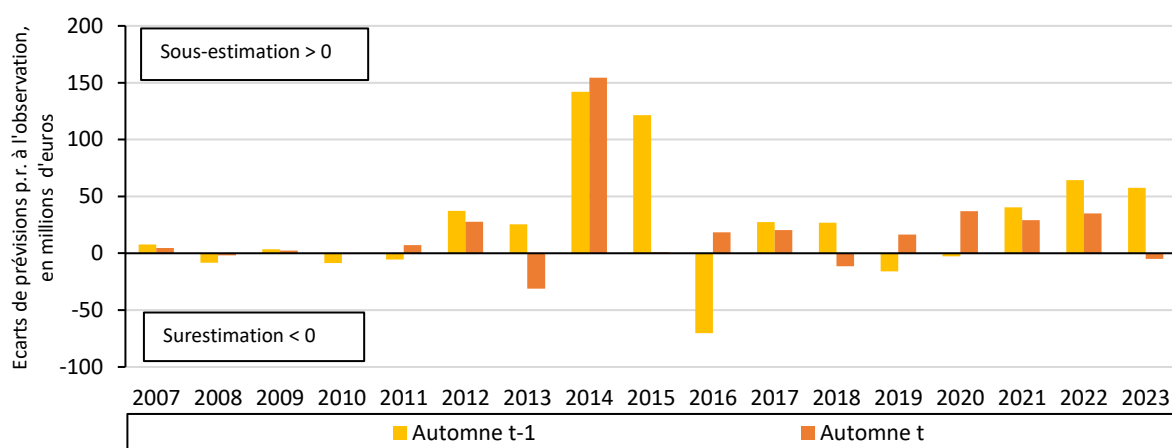
Une forte sous-estimation de la catégorie *Paiements pour autre production non marchande* s'observe en 2014 et 2015. Elle est notamment due à une reclassification (entre 2013 et 2014) de la société des CFL du secteur des sociétés non financières (S.11) dans le secteur des administrations publiques (S.1311) et à une amélioration des données de la société des CFL (entre 2017 et 2018). La sous-estimation s'élève en moyenne à 79 millions d'euros en automne « t-1 » et à 49 millions d'euros en automne « t » et est statistiquement significative. Elle contribue en outre à la sous-estimation significative des recettes totales de l'administration centrale, d'environ 14% en automne « t-1 » et d'environ 22% en automne « t ».

2.4. Cotisations sociales

Le graphique 2.14 montre les écarts de prévision des *Cotisations sociales*. L'écart moyen et l'écart absolu moyen sont présentés dans le tableau 2.5.

Graphique 2.14 – Cotisations sociales - Observations et écarts de prévision

Cotisations sociales pour l'année t (en millions d'€)	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Prévision de l'automne t-1	358	395	418	456	487	502	518	609	660	891	857	893	984	1 030	1 030	1 082	1 202
Prévision de l'automne t	361	389	419	448	474	512	574	597	780	802	864	931	952	990	1 041	1 111	1 265
Observation de l'automne t+1	366	387	421	448	481	539	543	751	781	820	884	920	968	1 027	1 070	1 146	1 260



Sources : Comptes nationaux ; Projets de budgets (2007-2025) ; Calculs CNFP.

Tableau 2.5 – Cotisations sociales - EM et EAM et test statistique

Cotisations sociales	EM (en millions)		EAM (en millions)	
	Prévision pour l'année t établie en :			
	Automne t-1	Automne t	Automne t-1	Automne t
t = Période 2007-2023	26	18	39	24
Sous-/Surestimation	Sous-estimation			
Test de Wilcoxon (seuil de 5%)	Statistiquement non significative	Statistiquement significative		

Source : Calculs CNFP.

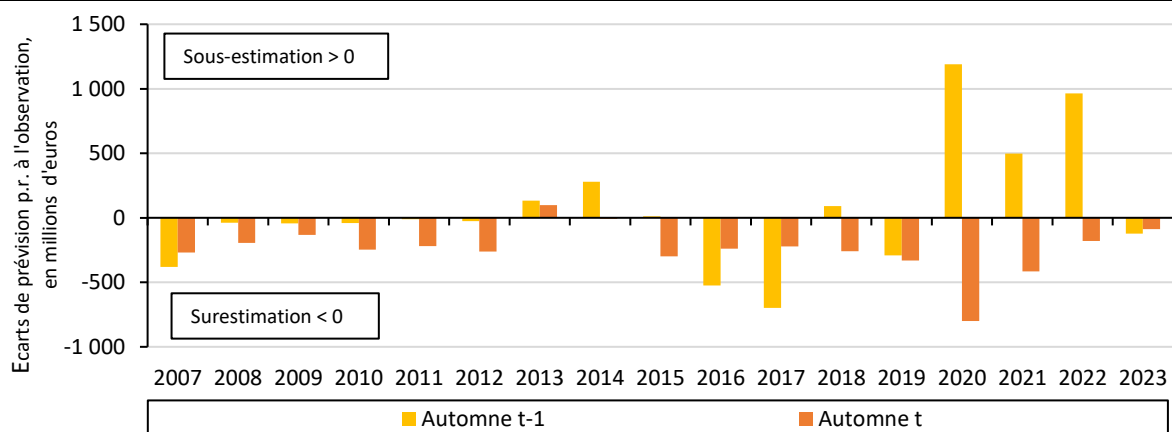
Jusqu'en 2011, les écarts de prévisions des *Cotisations sociales* sont proches de zéro. A partir de l'année 2012, le CNFP note généralement une sous-estimation, avec des écarts extrêmes pour les années 2014 et 2015 (qui devraient être dus à la reclassification de la société des CFL). Sur la période de 2007 à 2023, la sous-estimation s'élève en moyenne à 26 millions d'euros en significative pour les prévisions de l'automne « t ».

3. DEPENSES DE L'ADMINISTRATION CENTRALE

Le graphique 3.1 présente les écarts de prévision des dépenses totales de l'administration centrale. L'écart moyen et l'écart absolu moyen des prévisions sont présentés dans le tableau 3.1.

Graphique 3.1 – Totales des dépenses - Observations et écarts de prévision

Dépenses totales pour l'année t (en millions d'€)	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Prévision de l'automne t-1	10 107	10 673	11 523	12 298	12 740	13 740	14 222	14 763	15 658	16 739	17 899	18 190	19 611	20 935	21 793	23 494	27 310
Prévision de l'automne t	9 996	10 829	11 612	12 504	12 950	13 975	14 258	15 051	15 969	16 453	17 423	18 541	19 651	22 925	22 705	24 637	27 275
Observation de l'automne t+1	9 727	10 634	11 478	12 258	12 730	13 713	14 356	15 043	15 670	16 214	17 202	18 281	19 321	22 126	22 291	24 457	27 188



Sources : Comptes nationaux ; Projets de budgets (2007-2025) ; Calculs CNFP.

Tableau 3.1 – Totales des dépenses de l'administration centrale - EM et EAM et test statistique

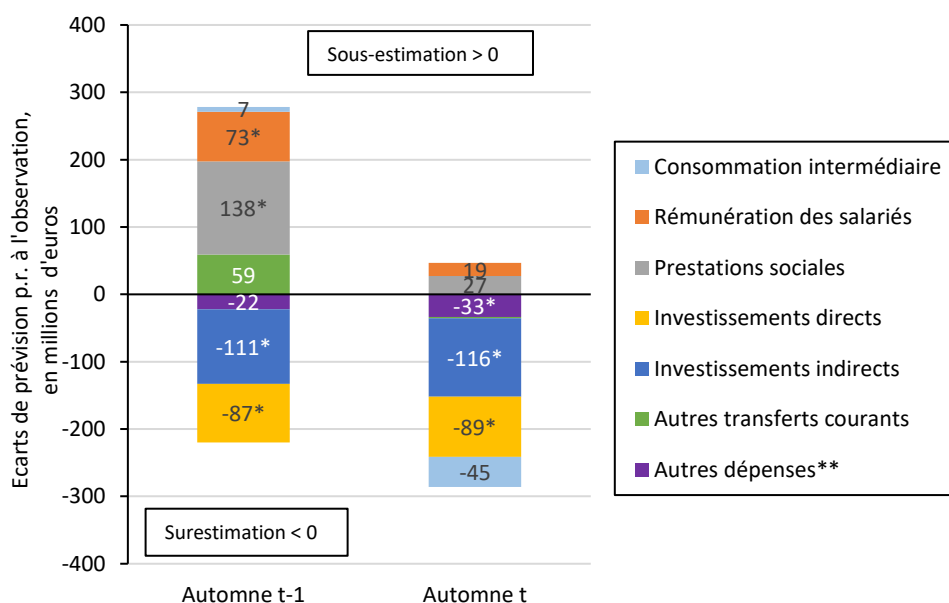
Dépenses totales de l'administration centrale	EM (en millions)		EAM (en millions)	
	Prévision pour l'année t établie en :			
	Automne t-1	Automne t	Automne t-1	Automne t
t = Période 2007-2023	59	-239	314	251
Sous-/Surestimation	Sous-estimation	Surestimation		
Test de Wilcoxon (seuil de 5%)	Statistiquement non significative	Statistiquement significative		

Source : Calculs CNFP.

Le graphique et le tableau indiquent une surestimation des dépenses de l'administration centrale de 239 millions d'euros en moyenne pour les prévisions de l'automne « t » et une sous-estimation des dépenses de 59 millions d'euros pour les prévisions de l'automne « t-1 ». Le test statistique indique d'ailleurs une surestimation significative pour les prévisions d'automne « t » qui contribue à la sous-estimation statistiquement significative du solde de l'administration centrale. En revanche, la sous-estimation des dépenses en automne « t-1 » n'est pas significative.

Les dépenses totales se composent principalement des *Autres transferts courants*¹⁰ (poids moyen de 43%), de la *Rémunération des salariés*¹¹ (poids moyen de 22%). En outre, il convient de mentionner les *Investissements directs et indirects*¹² (poids moyen de 12% ensemble), les *Prestations sociales en nature et en espèces* (poids moyen de 10%) et la *Consommation intermédiaire*¹³ (poids moyen de 8%). Le graphique 3.2 visualise de quelle façon ces sous-catégories contribuent au résultat final de la sous-estimation des dépenses totales en automne « t-1 » et de la surestimation en automne « t ».

Graphique 3.2 – Contribution des sous-catégories au niveau de la sous-estimation (en « t-1 ») et de la surestimation (en « t ») des dépenses de l’administration centrale (écarts de prévisions)



* Sous- ou surestimation statistiquement significative selon le test de Wilcoxon.

** Les « Autres dépenses » prennent en compte les sous-catégories suivantes : *Impôts courants sur le revenu, le patrimoine etc., Revenus de la propriété, Acquisition moins cessions d’actifs non financier non produits et Autres impôts sur la production.*

Source : Calculs CNFP.

Malgré une surestimation de 198 millions d’euros en moyenne des *Investissements directs et indirects* en automne « t-1 », les dépenses ont été sous-estimées en moyenne de 59 millions d’euros. Ceci s’explique notamment par le contre-effet (sous-estimation) de la *Rémunération des salariés* (73 millions d’euros en moyenne), des *Prestations sociales* (138 millions d’euros en moyenne) et des *Autres transferts courants* (59 millions d’euros). La sous-estimation du taux de croissance de l’emploi constaté

¹⁰ Déf. SEC : Les autres transferts courants comprennent les primes et les indemnités nettes d’assurance-dommages, les transferts courants entre différents types de services des administrations publiques, généralement situés à des niveaux différents d’administration, ainsi qu’entre des administrations publiques nationales et des administrations publiques étrangères et d’autres transferts courants, comme ceux qui se produisent entre ménages.

¹¹ Déf. SEC : La rémunération des salariés est le total des rémunérations, en espèces ou en nature, que doivent verser les entreprises aux salariés en contrepartie du travail accompli par ces derniers au cours de la période comptable.

¹² Déf. SEC : Les investissements indirects, appelé aussi les transferts en capital à payer, sont des opérations, effectuées en espèces ou en nature, dans lesquelles la propriété d’un actif (autre que des espèces ou des stocks) est transférée d’une unité institutionnelle à une autre ou dans lesquelles des espèces sont transférées pour permettre au bénéficiaire d’acquérir un autre actif ou dans lesquelles les fonds rapportés par la cession d’actif sont transférés.

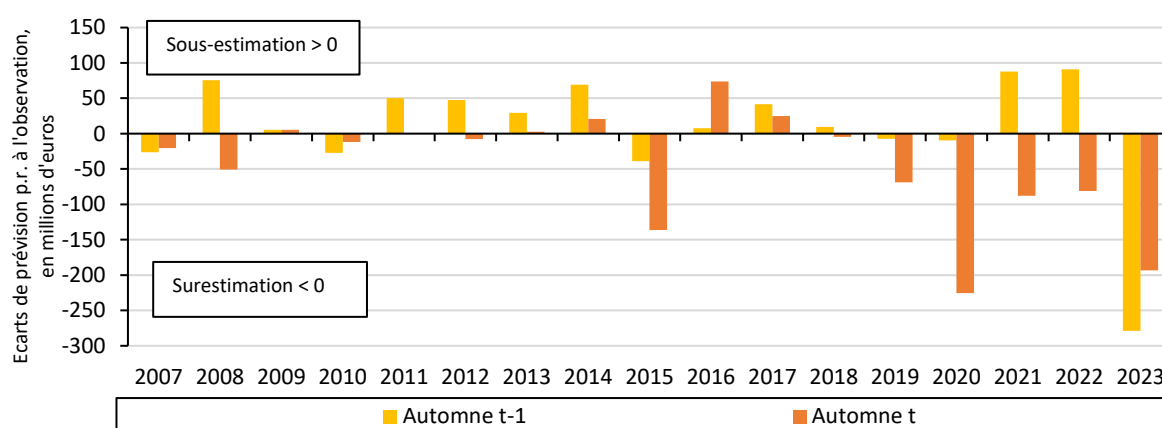
¹³ Déf. SEC : La consommation intermédiaire correspond à la valeur des biens et des services consommés en entrée d’un processus de production, à l’exclusion des actifs fixes dont la consommation est enregistrée comme une consommation de capital fixe ; les biens et les services peuvent être soit transformés, soit détruits par le processus de production.

par le CNFP dans les dernières évaluations sur la fiabilité, pourrait fournir, du moins en partie, une explication concernant la sous-estimation des Prestations sociales.

Concernant les prévisions de l'automne « t », la surestimation des *Investissements directs et indirects* de 205 millions d'euros en moyenne et la surestimation de la *Consommation intermédiaire* (45 millions d'euros) expliquent la surestimation des dépenses de l'administration centrale de 239 millions d'euros en moyenne. Le contre-effet (sous-estimation) de la *Rémunération des salariés* (19 millions d'euros en moyenne) et des *Prestations sociales* (27 millions d'euros en moyenne) est marginal.

Les graphiques 3.3 à 3.7 présentent les écarts de prévision des principales sous-catégories des dépenses totales sur la période de 2007 à 2023.

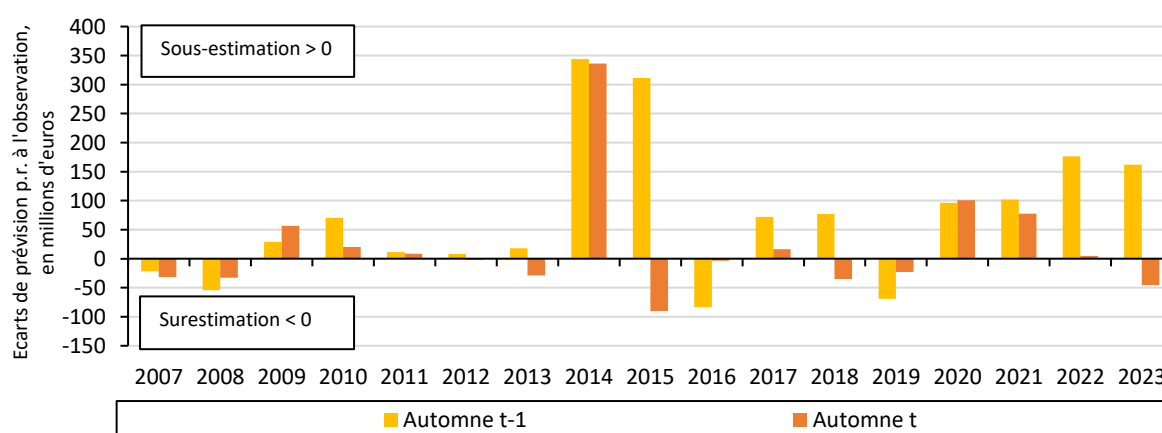
Graphique 3.3 – Consommation intermédiaire - Ecart de prévision



Sources : Comptes nationaux ; Projets de budgets (2007-2025) ; Calculs CNFP.

Le CNFP observe une surestimation – non significative selon le test statistique – pour les prévisions de la *Consommation intermédiaire* de l'automne « t » (45 millions d'euros en moyenne) qui est le résultat d'écarts ponctuels parfois importants. Pour les prévisions de l'automne « t-1 », une légère sous-estimation s'observe (7 millions d'euros en moyenne). Sans l'année 2023, qui enregistre une surestimation d'environ 280 millions d'euros qui nécessiterait une explication, on aboutit à une sous-estimation de 25 millions d'euros.

Graphique 3.4 – Rémunérations des salariés - Ecart de prévision

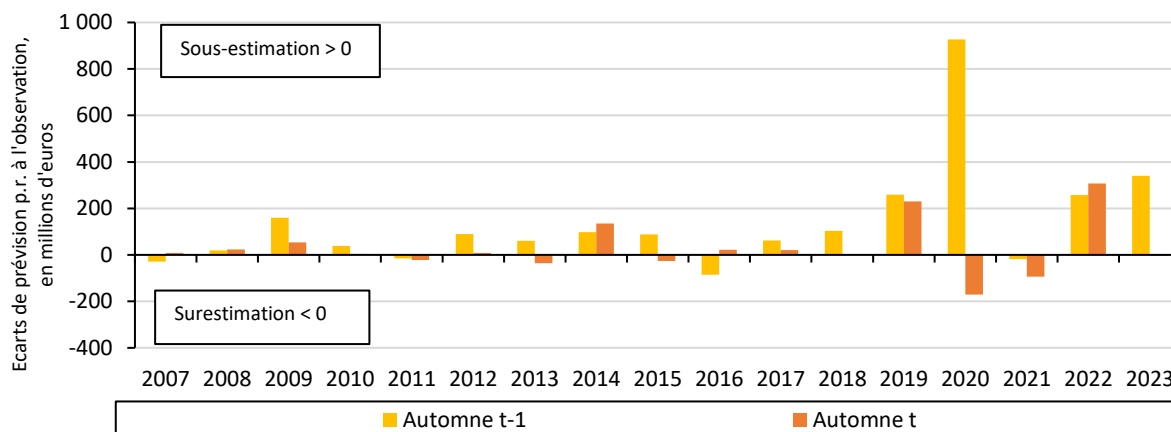


Sources : Comptes nationaux ; Projets de budgets (2007-2025) ; Calculs CNFP.

Le graphique fait apparaître une sous-estimation des prévisions des *Rémunérations des salariés*, qui s'élève en moyenne à 73 millions en automne « t-1 » et à 19 millions en automne « t ». La

sous-estimation moyenne – statistiquement significative pour les prévisions de l’automne « t-1 » –, s’explique majoritairement par des sous-estimations des prévisions d’automne « t-1 » pour les années 2014, 2015 (notamment due à une reclassification de la société des CFL du secteur des sociétés non financières dans le secteur des administrations publiques) et à partir de 2020. Pour les autres années, les périodes de sous-estimation alternent avec les périodes de surestimation. En général, les écarts de prévision s’amplifient depuis l’année 2014.

Graphique 3.5 – Prestations sociales - Ecart de prévision

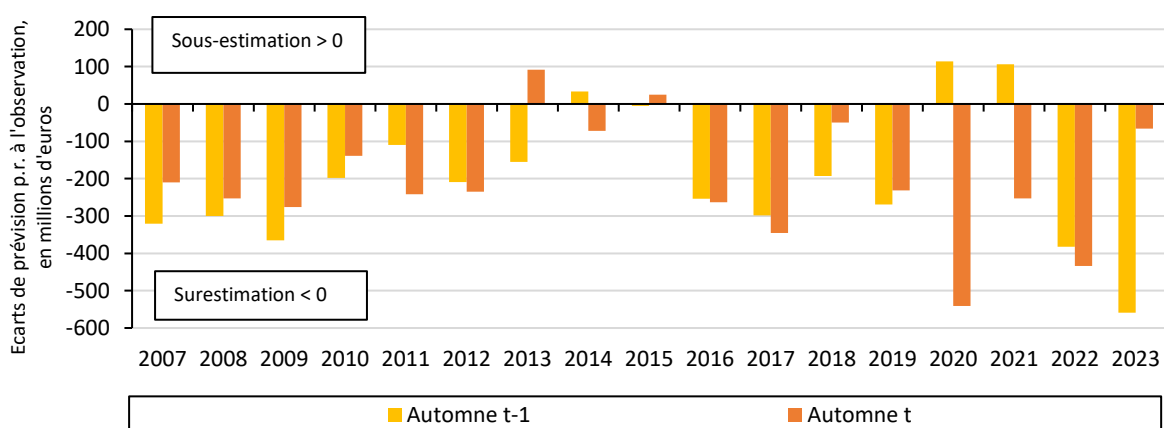


Sources : Comptes nationaux ; Projets de budgets (2007-2025) ; Calculs CNFP.

En moyenne, une sous-estimation des prévisions des *Prestations sociales* s’observe. Le test statistique montre une sous-estimation significative pour les prévisions d’automne « t-1 ». Elle s’élève à 138 millions d’euros en moyenne et est le résultat d’écarts ponctuels parfois importants, dont notamment celui de l’année 2020 dû aux mesures COVID-19. En excluant l’année 2020, on aboutit à une sous-estimation moyenne de 89 millions d’euros.

Comme c’est le cas pour la catégorie *Rémunération des salariés*, la sous-estimation des prévisions des *Prestations sociales* contribue à limiter la surestimation des dépenses totales.

Graphique 3.6 – Investissements directs et indirects - Ecart de prévision

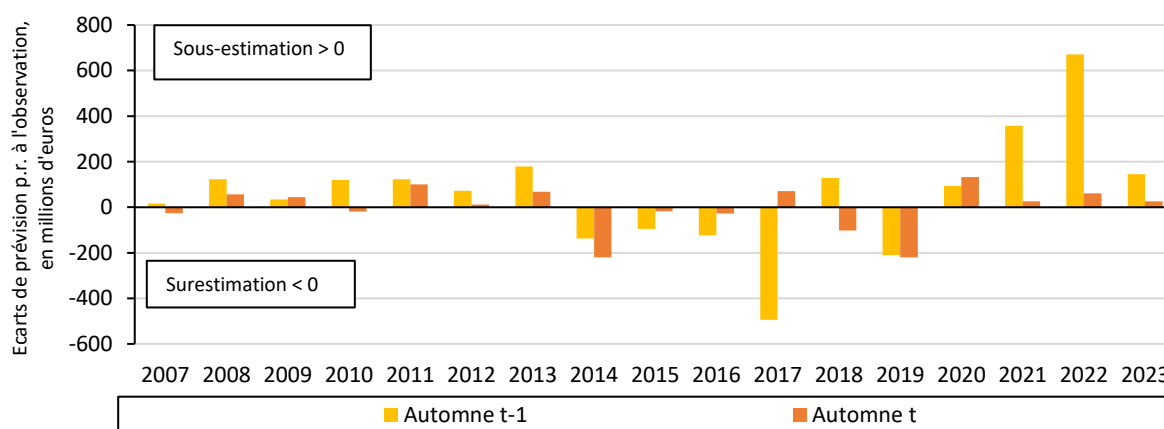


Sources : Comptes nationaux ; Projets de budgets (2007-2025) ; Calculs CNFP.

Le graphique fait apparaître une surestimation des prévisions des *Investissements directs et indirects*, de 198 millions d’euros en « t-1 » et de 205 millions d’euros en « t ». En notant que les *Investissements totales* se sont élevés en moyenne à 2 035 millions d’euros sur la période de 2007 à 2023, l’écart moyen des prévisions représente environ 10%. Dès lors, des volumes non négligeables d’investissements ne se

sont pas matérialisés au niveau prévu. Selon le test statistique, la surestimation des *Investissements directs et indirects* est significative.

Graphique 3.7 – Autres transferts courants - Ecart de prévision



Sources : Comptes nationaux ; Projets de budgets (2007-2025) ; Calculs CNFP.

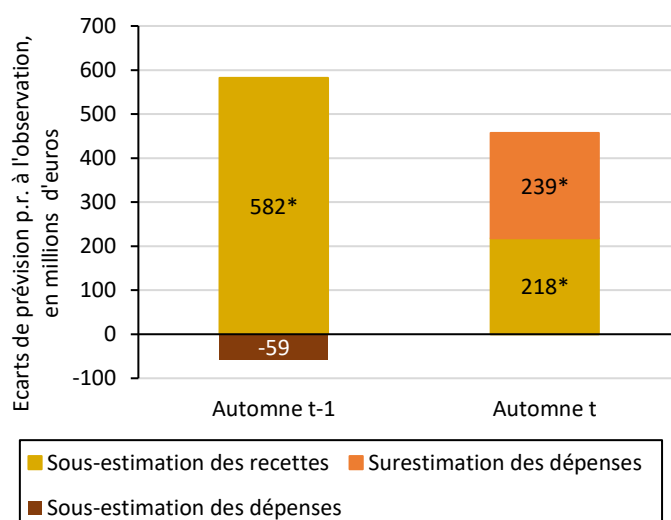
Exception faite des années 2017, 2021 et 2022 et, dans une moindre mesure des années 2014 et 2019, les écarts de prévision des *Autres transferts courants* sont limités en valeur relative. Des explications concernant ces écarts pourraient être utiles. En 2017, la prévision de l'automne « t-1 » est surévaluée de quelque 600 millions par la comptabilisation dans la dotation du FDGC d'une partie de l'ICC, qui par la suite est comptabilisée comme recette propre directe des communes.

Les écarts moyens des prévisions de l'automne « t » et « t-1 » présentent moins que 1% par rapport à l'observation « t+1 » de ce poste de dépenses. En outre, ils sont moins élevés que pour les autres catégories de dépenses analysés ci-avant et ils sont statistiquement non significatifs.

CONCLUSION

Le solde nominal de l'administration centrale est significativement sous-estimé, soit en moyenne de 523 millions d'euros en automne « t-1 » et de 457 millions d'euros en automne « t » sur la période de 2007 à 2023, comparé aux observations pour « t » réalisées en « t+1 ». En automne « t-1 » lors du dépôt du projet de budget, la sous-estimation du solde s'explique, comme le montre le graphique ci-après, intégralement par une sous-estimation significative des recettes. Les dépenses ont été sous-estimées en moyenne de 59 millions d'euros en automne « t-1 ». En automne « t », la sous-estimation du solde s'explique presque moitié moitié par une sous-estimation des recettes (239 millions d'euros en moyenne) et une surestimation des dépenses (218 millions d'euros en moyenne), les deux étant statistiquement significatives.

Graphique - Sous-estimation du solde de l'administration centrale :
Ventilation selon recettes et dépenses



* Sous- ou surestimation statistiquement significative.

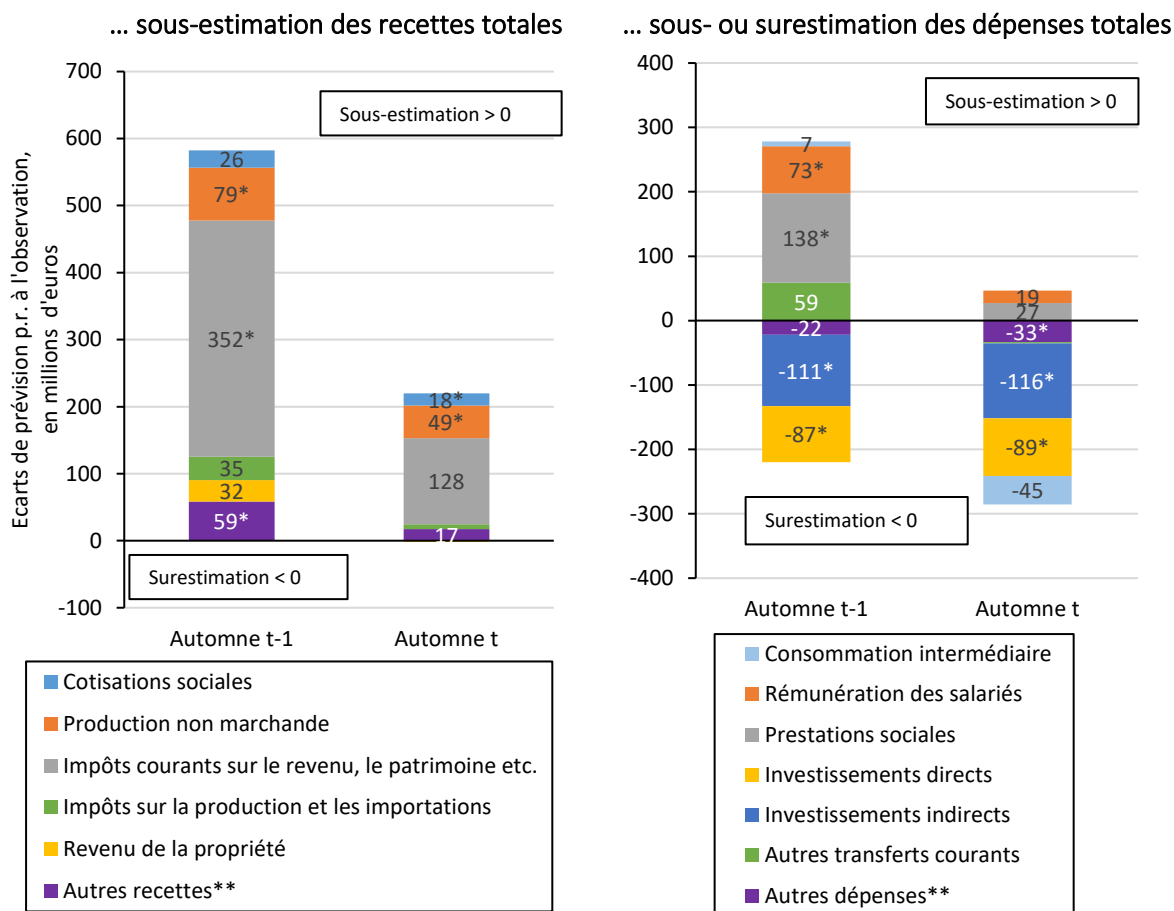
Sources : Comptes nationaux ; Projets de budgets (2007-2025) ; Calculs CNFP.

En vue d'appréhender la sous-estimation du solde de l'administration centrale, le CNFP a analysé les sous-catégories de recettes et dépenses ; leurs poids dans les recettes et dépenses totales et leurs contributions à la sous- ou surestimation.

Concernant le poids, les deux sous-catégories de recettes – *Impôts sur la production et les importations*, d'une part, et *Impôts courants sur le revenu, le patrimoine etc.*, d'autre part – ont un poids de respectivement 39% et 47% sur les recettes totales de l'administration centrale et influencent ainsi majoritairement l'évolution des recettes totales. Le CNFP note que le poids individuel des autres sous-catégories de recettes est inférieur à 5%. Pour les dépenses, les *Autres transferts courants* représentent environ 43% des dépenses totales de l'administration centrale, les *Rémunérations des salariés* représentent 22%, les *Investissements directs et indirects* 12% et les *Prestations sociales en espèce et en nature* 10%. Toutes les autres sous-catégories de dépenses représentent individuellement moins de 10%.

Le graphique suivant montre la contribution à la sous- ou surestimation. Une contribution statistiquement significative (suivant la définition donnée dans l'annexe) est identifiée avec un astérisque « * » dans le graphique.

Graphique – Contribution des sous-catégories au niveau de la ...



* Sous- ou surestimation statistiquement significative.

**Le terme « autres recettes / autres dépenses » comprend toutes les autres catégories de recettes ou de dépenses non observées lors de cette analyse :

- Recettes : *Production marchande, Production pour usage final propre ; Subvention ; Autres transferts courants ; Transferts en capital à recevoir ;*
- Dépenses : *Autres impôts sur la production ; Subventions ; Revenus de la propriété ; Impôts courants sur le revenu, le patrimoine, etc. ; Acquisitions moins cessions d'actifs non financiers non produits.*

En outre, il inclut d'éventuels problèmes d'arrondi.

Sources : Comptes nationaux ; Projets de budgets (2007-2020) ; Calculs CNFP.

D'après le graphique, quatre sous-catégories de recettes contribuent pour 89% à la sous-estimation statistiquement significative des recettes totales : les *Impôts courants sur le revenu, le patrimoine etc.* (pour 60%), les *Impôts sur la production et les importations* (pour 5%), les *Paiements pour autre production non marchande* (pour 18%) et les *Cotisations sociales* (pour 6%). D'ailleurs, les sous-estimations sont statistiquement significatives pour la catégorie *Paiements pour autre production non marchande*, pour les *Cotisation sociales* en automne « t » et les *Impôts courants sur le revenu, le patrimoine etc.* en automne « t-1 ». Concernant ces impôts, l'écart moyen des prévisions de 352 millions d'euros vient principalement des sous-catégories suivantes : *Impôts sur le revenu des collectivités* (pour 38%), *Impôts retenus sur les revenus de capitaux* (pour 25%) et *Impôts sur la fortune* (pour 21%), pour lesquelles les sous-estimations sont également statistiquement significatives.

Les dépenses ont été sous-estimées en automne « t-1 » de 59 millions d'euros en moyenne malgré une surestimation de 198 millions d'euros en moyenne des *Investissements directs et indirects*. Ceci s'explique notamment par les sous-estimations de la *Rémunération des salariés* (73 millions d'euros en moyenne), des *Prestations sociales* (138 millions d'euros en moyenne) et des *Autres transferts courants*

(59 millions d'euros) qui « compensent » les *Investissements directs et indirects* surestimés. Ce facteur explique aussi très probablement la non-significativité statistique de la sous-estimation des dépenses totales en automne « t-1 ». Concernant les prévisions de l'automne « t », la surestimation des *Investissements directs et indirects* (205 millions d'euros en moyenne) et la surestimation de la *Consommation intermédiaire* (45 millions d'euros) expliquent la surestimation des dépenses de l'administration centrale de 239 millions d'euros en moyenne. Le contre-effet (sous-estimation) est moins important pour la *Rémunération des salariés* (19 millions d'euros en moyenne) et des *Prestations sociales* (27 millions d'euros en moyenne).

ANNEXE 1

Critères d'évaluation objectifs

Afin d'évaluer la précision des variables budgétaires, le CNFP recourt à des critères d'évaluations objectifs, en utilisant notamment des indicateurs de dispersion (entre prévisions historiques et observations ex post, cf. encadré 2) ainsi qu'un test statistique (cf. encadré 3), méthodes appliquées au niveau européen¹⁴.

Pour chaque variable analysée, le CNFP présente une analyse graphique des écarts de prévision. Ensuite, l'écart moyen et l'écart absolu moyen des prévisions ainsi que les résultats du test statistique sont présentés dans un tableau.

Encadré 2 – Indicateurs de dispersion

- Ecart de prévision : différence entre les observations et les prévisions, en l'occurrence différence entre les observations en automne de l'année « t+1 » pour l'année « t » et les prévisions pour l'année « t » en automne des années « t-1 » et « t ».
- Ecart moyen des prévisions (« EM ») : somme des écarts de prévision, divisée par le nombre d'années défini. Un signe négatif de l'EM indique une surestimation et un signe positif une sous-estimation. Ainsi l'EM présente la direction et l'impact de l'écart de prévision.
- Ecart absolu moyen des prévisions (« EAM ») : écart absolu entre les observations réalisées ex post et les prévisions. Des écarts négatifs d'une année ne peuvent pas annuler des écarts positifs d'une autre année, puisqu'on prend les valeurs absolues. Plus l'EAM des prévisions est petite, plus les prévisions sont précises et donc moins la dispersion entre les observations et les prévisions est importante.

Le test statistique utilisé pour qualifier le caractère statistiquement significatif ou non de chaque variable budgétaire est le **test des rangs signés de Wilcoxon (ci-après « test de Wilcoxon »)**. Ce test permet d'identifier des écarts systématiques, c.-à-d. il permet d'identifier des sous- ou des surestimations systématiques dans les prévisions budgétaires. Le CNFP est conscient qu'en raison de l'horizon temporel de l'analyse limité à 17 ans (2007 à 2023), la puissance du test statistique pour détecter un biais dans les prévisions budgétaires est relativement limitée. Afin de contrecarrer cette limitation, le test statistique est toujours précédé d'une analyse graphique des écarts de prévision.

Encadré 3 – Test statistique

Le test de Wilcoxon est un test statistique non-paramétrique qui mesure les écarts de prévision sur une échelle afin d'hiérarchiser les observations en rangs pour chaque écart.

L'hypothèse nulle du test statistique non-paramétrique est l'absence de toute distorsion des prévisions budgétaires. Par conséquent, la valeur idéale de l'écart moyen des prévisions est zéro, ce qui indique une fiabilité parfaite des prévisions ou, en d'autres termes, il n'y aurait alors pas de biais statistique dans les prévisions (pas de sous- ou de surestimations systématiques).

Le CNFP utilise un seuil de signification de 5% dans le test statistique, ce qui signifie qu'on ne rejette l'hypothèse nulle (pas de biais statistique dans les prévisions) que si on est confiant à 95% qu'elle n'est pas vérifiée.

¹⁴ Fioramanti M., González Cabanillas L., Roelstrate B. and Ferrandis Vallterra S., 2016, "European Commission's Forecasts Accuracy Revisited: Statistical Properties and Possible Causes of Forecast Errors", European Economy Discussion Paper 2.

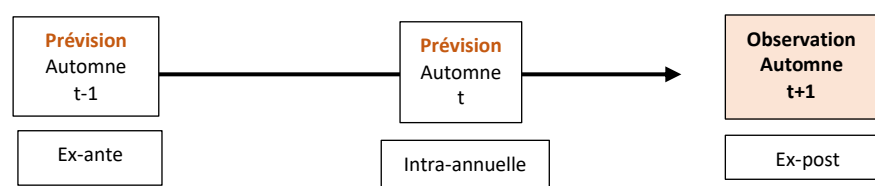
Données utilisées dans l'évaluation

Pour chaque variable budgétaire, les prévisions sont comparées à l'observation¹⁵ afin de définir l'écart de prévision et d'identifier des sous- ou des surestimations systématiques dans les prévisions budgétaires.

Pour cette analyse, les prévisions sont issues des projets de budgets publiés en automne « t-1 »¹⁶ et en automne « t » et l'observation émane de la comptabilité nationale du STATEC publiée en automne « t+1 ». Le CNFP note toutefois que pour les sous-catégories des impôts directs et indirects l'observation émane aussi des projets de budgets. En effet, contrairement aux catégories principales (ex : Impôts sur la production et les importations, Impôts courants sur le revenu, le patrimoine, etc.), les sous-catégories ne sont pas comptabilisées selon la norme SEC (comptabilité applicable dans la gouvernance budgétaire de l'UE) dans les projets de budgets, mais suivant les règles de la législation comptable de l'Etat – loi modifiée de 1999¹⁷. Par contre, dans la comptabilité nationale du STATEC, chaque variable budgétaire (catégories principales et sous-catégories) est comptabilisée suivant la norme SEC.

Le graphique I visualise la chronologie des prévisions et de l'observation pour une année spécifique « t ».

Graphique I – Chronologie « Prévisions et observation » - Année « t »



A titre d'exemple, pour l'année 2022, la prévision de l'automne « t-1 » provient du projet de budget 2022 (déposé en automne 2021), la prévision de l'automne « t » provient du projet de budget 2023 (déposé en automne 2022) et l'observation de l'automne « t+1 » émane de la comptabilité nationale du STATEC établie en automne 2023.

¹⁵ Le CNFP note que les observations sont révisées de manière systématique les années suivantes (« t+2 », « t+3 », « t+4 »). Toutefois, les révisions ne font pas partie de cette analyse.

¹⁶ Le terme « automne t-1 » vise le dépôt du projet de budget en automne de l'année précédente.

¹⁷ La comptabilité suivant la législation comptable de l'Etat est, notamment pour les recettes, plus proche d'une comptabilité de caisse, méthode qui enregistre les opérations au moment où elles donnent lieu à des rentrées ou à des sorties de fonds, alors que la méthode de la comptabilité d'exercice les enregistre au moment de leur engagement. La comptabilité SEC vise une comptabilité d'exercice.